




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2015-502**

Séance publique du

16 novembre 2015

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI
Maire d'Aix-en-Provence Président de la
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20151117- lmc174670-DE-1-1
Date de signature : 19/11/2015
Date de réception : jeudi 19 novembre 2015
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

**OBJET : PROGRAMMATION DES OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES 2016 - DEMANDE DE
SUBVENTIONS AUPRES DE L'ETAT**

Le 16 novembre 2015 à 15h30, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 10/11/2015, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Noëlle CICCOLINI-JOUFFRET, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaele LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Madame Catherine ROUVIER, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Madame Françoise TERME, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Madame Patricia BORRICAND à Madame Coralie JAUSSAUD, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ à Madame Dominique AUGÉY, Monsieur Gérard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Reine MERGER à Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Christian ROLANDO à Monsieur Jean-Marc PERRIN, Monsieur Francis TAULAN à Madame Danièle BRUNET.

Excusés sans pouvoir :

Monsieur Jacques AGOPIAN.
Secrétaire : Sylvain DIJON

Monsieur Jean-Marc PERRIN donne lecture du rapport ci-joint.



Direction Générale des Services
Techniques
D.A.S.T Bâtiments & Grands
équipements

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 16 NOVEMBRE 2015

Nomenclature : 7.5
Subventions

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc PERRIN

Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE

OBJET : PROGRAMMATION DES OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES 2016 - DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ETAT- Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Dans le cadre de ses recherches programmées nécessitant une autorisation de l'Etat et susceptibles d'être éligibles à des subventions du Ministère de la Culture et de la Communication, la Direction Archéologie a prévu, en 2016, la conduite de quatre projets :

1. Publication d'une monographie sur la Chapelle des pénitents blancs

Entre 2008 et 2011, la chapelle des Pénitents blancs des Carmes (rue du Maréchal-Joffre, Aix-en-Provence) a fait l'objet d'investigations archéologiques et anthropologiques, d'une enquête d'archives et d'une étude complète du bâti, en préalable au projet de réhabilitation qui l'a métamorphosée. Ces travaux ont permis de recomposer, du XVII^e siècle à nos jours, l'histoire mouvementée de ce monument que sa localisation dans le quartier Saint-Jean lie étroitement aux grands travaux d'urbanisation du quartier Mazarin (1646), ainsi que celle de la congrégation de Pénitents qui a commandité sa construction dès 1654.

Ces recherches permettent aujourd'hui de proposer une synthèse sur l'urbanisation moderne du quartier Saint-Jean, selon les axes du quartier Mazarin, sur l'insertion de la chapelle dans cette nouvelle trame habitée et son histoire architecturale, et d'analyser, à la lumière des aspirations et des modes de fonctionnement de la confrérie, les aménagements intérieurs de l'édifice, ainsi que ses occupations funéraires.

Porté par deux agents de la Direction Archéologie, Claire Auburtin et Sandrine Claude, cet ouvrage s'inscrit dans le cadre d'un programme de publication sur les recherches archéologiques sur Aix-en-Provence, très attendues par le public.

Titre de l'ouvrage : *Une chapelle et sa confrérie : les Pénitents blancs des Carmes d'Aix-en-Provence. Histoire et archéologie*

Support : 24 x 28 cm ; 120 pages et 70 illustrations

Coût estimé de la publication : 10 200 € TTC

Pour cette opération, la ville entend demander une subvention au Ministère de la Culture d'un montant de 2 000,00 euros.

2. Réalisation de sondages sur le site antique du Jardin de Grassi

Classé au titre des Monuments Historiques depuis 1958, le site archéologique du Jardin de Grassi (Aix-en-Provence) conserve en partie les vestiges d'une maison résidentielle gallo-romaine qui est l'un des rares témoins de la ville antique. Restauré en 1988, ce site a beaucoup souffert des intempéries et d'une fréquentation inappropriée, si bien qu'il est aujourd'hui nécessaire de mettre en œuvre un nouveau projet de valorisation en vue de le requalifier.

L'ouverture de sondages a pour objet de réorienter les choix en matière de restauration et d'accompagner les travaux au moment de leur réalisation.

Ce projet de restauration accompagne celui de la Seds. Il doit permettre de construire un parcours archéologique cohérent, en lien également avec le site des Thermes, tout proche, qui constitue un autre jalon de l'Antiquité de la ville.

Coût estimé des recherches : 6 000 € TTC

Pour cette opération, la ville entend demander une subvention au Ministère de la Culture d'un montant de 2 000,00 euros

3. Projet de recherche collectif sur la moyenne vallée de l'Arc

Durant les années 1980 et 1990, la vallée de l'Arc a fait l'objet de plusieurs programmes de recherche pluridisciplinaires sur l'histoire des environnements passés, qui ont contribué à l'enrichissement des connaissances sur l'évolution des milieux en Provence.

Les données issues de récentes fouilles préventives effectuées dans la moyenne vallée de l'Arc ayant remis en question, principalement pour l'Antiquité, le modèle diachronique proposé il y a plus de 20 ans, il est apparu nécessaire de relancer une réflexion d'archéologie environnementale dans la vallée de l'Arc, sous la forme d'un Projet Collectif de Recherche. Programmé sur trois ans, celui-ci aura pour double objectif de synthétiser les données paléo-environnementales inédites de la moyenne vallée de l'Arc et de recenser les études géoarchéologiques effectuées dans l'ensemble de la vallée. Piloté par un agent de la Direction Archéologie (Stéphane Bonnet), il sera conduit avec le concours de chercheurs au CNRS. Le financement demandé au Ministère de la culture pour la première année du PCR concerne la réalisation d'analyses malacologiques et anthracologiques.

Coût estimé du projet pour la ville : 15 000 €

Pour cette opération, la ville entend demander une subvention au Ministère de la Culture d'un montant de 6 000,00 euros.

4. Analyse des concrétions conservées dans la conduite de l'aqueduc antique de Traconnade

Grâce à divers travaux, le tracé de l'aqueduc de Traconnade est aujourd'hui assez bien défini, depuis sa source, à Jouques, jusqu'à son arrivée dans la ville antique d'Aix-en-Provence, avenue de la Violette. Afin de préciser la chronologie de ce monument (et notamment sa phase d'utilisation), nous envisageons de faire analyser deux prélèvements sur des dépôts carbonatés conservés en différents points de son conduit (à Aix-en-Provence et à Meyrargues). Ces analyses seront réalisées par le Professeur Cees Passchier, chercheur néerlandais spécialiste des dépôts carbonatés travaillant à l'université de Mayence.

Coût estimé des analyses : 500 €

Pour cette opération, la ville entend demander une subvention au Ministère de la Culture d'un montant de **250,00** euros

Le coût global de ces opérations, estimé à 31 700 € TTC, sera assuré par le budget de fonctionnement de la Direction Archéologie. Des subventions d'un montant de 10 250 € TTC au total seront également sollicitées auprès de l'État, pour l'ensemble des quatre opérations mentionnées, correspondant à la somme des subventions détaillées ci-dessus pour chacune d'entre elles.

Compte tenu de qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** la réalisation du programme de recherches archéologiques et de publication, proposé par la Direction Archéologie au titre de l'année 2016, dans les conditions présentées ci-dessus,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint à l'Archéologie à signer tous les documents nécessaires à sa mise en œuvre,
- **DIRE** que le montant de ce programme s'élève à un total de 31 700 € TTC, qui sera imputé sur les lignes de crédit de la Direction Archéologie qui présentent les disponibilités suffisantes,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou Monsieur l'Adjoint à l'Archéologie à solliciter les subventions auprès de l'Etat à hauteur de 10 250 € TTC au total, correspondant à la somme des montants détaillés ci-dessus qui seront demandés respectivement pour chacune des opérations,
- **DIRE** que Monsieur le Trésorier d'Aix Municipale fera recette de ces sommes.

DL.2015-502 - PROGRAMMATION DES OPERATIONS ARCHEOLOGIQUES 2016 -
DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ETAT-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 47
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

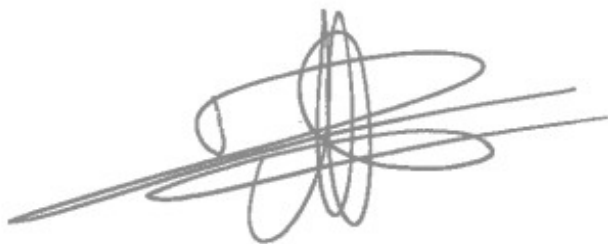
NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint délégué,
Brigitte DEVESA

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the left.

Compte-rendu de la délibération affiché le : 20/11/2015
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)